



Pau , le 2 mai 2017

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DES PYRENEES - ATLANTIQUES**

MAISON DE LA NATURE
12, bd HAUTERIVE – 64000 PAU
TELEPHONE 05 59 84 31 55
TELECOPIE 05 59 84 14 36
fdc64@chasseurdefrance.com

Réf : C.B/M.A/02012017

**TIERS SORTANT
ACCA**


- Penser au cours de ce second trimestre à renouveler le tiers sortant dans vos ACCA et à procéder au renouvellement de votre bureau.
- Saisir ensuite dans votre espace Adhérent sur notre site internet **www.chasseurs64.com** vos nouveaux dirigeants



Comment faire pour saisir les nouveaux dirigeants dans l'Espace Adhérent ?



- Cliquer sur la page d'accueil du site internet **www.chasseurs64.com** sur l'onglet **Espace adhérent**
- Saisir **vos** identifiant

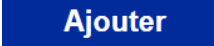
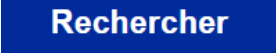

- Saisir votre mot de passe (en cas de perte, le demander à la FDC)
- Cliquer sur **Chasseurs**
- S'ouvre la liste déroulante des chasseurs de votre territoire saisis dans notre base de données.
- Cliquer sur le **crayon à gauche du nom du chasseur**  pour modifier sa fonction de dirigeant

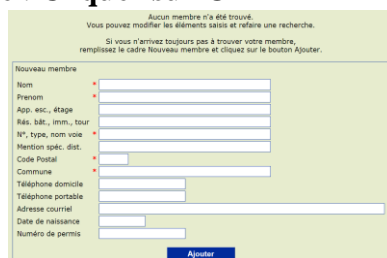
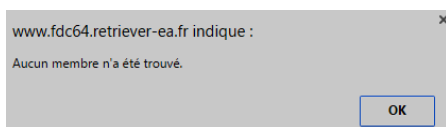
Exemple :

**Si le Vice- président de votre territoire de chasse est modifié
Lors du renouvellement du tiers sortant :**

- Cliquer sur le **petit crayon à gauche** du nom du Vice-Président actuel, dans la liste déroulante des chasseurs.
- S'ouvre en dessous sa fiche.
- Décocher la coche Vice-Président et **Valider**.
- Confirmer la validation de votre saisie en **cliquant sur OK**.
- Le site vous indique que le membre a été mis à jour, que la liste des membres de la société a été mise à jour : **Cliquer sur OK**
- Retour à la liste déroulante des chasseurs.
- Cliquer sur le **petit crayon à gauche du nom du chasseur** devenu nouveau Vice-Président.
- S'ouvre en dessous sa fiche.
- Cocher la coche Vice- Président et **Valider**.
- S'affiche : « **la date de fin de mandat est obligatoire** » ; **Cliquez sur OK**
- Cocher la case **Fin de mandat** : 2 dates vous sont proposées : Choisir l'une des dates (sachant que le bureau est renouvelable tous les 2 ans).
- Confirmer la validation de votre saisie en **cliquant sur OK**
- Le site vous indique que le membre a été mis à jour, que la liste des membres de la société a été mise à jour : **Cliquer sur OK**

Si vous souhaitez rajouter un chasseur non trouvé dans la liste déroulante des chasseurs de votre territoire :

- Cliquer sur **Ajouter** 
- Saisir son nom, son prénom (avec la bonne orthographe) et son code postal.
- Cliquer sur **Rechercher** 
- Si ce chasseur se trouve dans la liste proposée : Cliquer sur le **+ vert à côté**  du membre choisi puis **ajouter**
- Le site vous indique : **Confirmez-vous l'ajout de ce membre : Cliquer sur OK**
- Le site vous indique : **le membre a bien été ajouté : Cliquez sur OK**



- Si vous n'arrivez pas à trouver votre membre : Remplissez le cadre **Nouveau membre**.
- Et Cliquez sur **ajouter**
- Le site vous indique : Confirmez-vous l'ajout de ce membre : **Cliquer sur OK**
- Le site vous indique : le membre a bien été ajouté : **Cliquez sur OK**

**Vous pouvez faire le toilettage de la liste déroulante des chasseurs de votre territoire
Comment faire pour supprimer un ou des membre (s) :**

- Cliquer sur le **petit panneau sens interdit**  à côté du nom du chasseur à supprimer
- Le site vous indique : **Confirmez-vous la suppression** de ce membre de votre société : **Cliquer sur OK**

OU

A défaut de saisie de vos nouveaux dirigeants dans votre espace Adhérent sur notre site internet chasseurs64.com, vous pouvez télécharger imprimer, compléter le formulaire dans l'onglet **TERRITOIRES DE CHASSE**, **Déclaration nouveaux dirigeants** et le retourner par email ou par courrier à la FDC à l'issue de votre assemblée générale.

Comment procéder pour télécharger et imprimer le formulaire ?

- ↪ Aller sur notre site internet www.chasseurs64.com
- ↪ Cliquer sur l'onglet Territoires de chasse **TERRITOIRES DE CHASSE**
- ↪ Cliquer sur Déclaration nouveaux dirigeants **Déclaration nouveaux dirigeants**
- ↪ Imprimer le formulaire
- ↪ Compléter et renvoyer le formulaire à la FDC64 par email ou par courrier à l'issue de votre assemblée générale.

DELEGATION DE POUVOIR DES PRESIDENTS POUR L'ORGANISATION DES BATTUES

Vous pourrez formaliser les délégations données à vos chefs de battue lors de vos assemblées générales respectives à l'aide du formulaire intitulé **Délégation de pouvoir** que vous pourrez télécharger sur notre site internet www.chasseurs64.com dans l'onglet Documentation **DOCUMENTATION** Sanglier **Sanglier** et ou Chevreuil **Chevreuil**

*** Nous organiserons à la rentrée des séances de formation pour les responsables de battue*

RAPPEL : PENSER A VOS DEMANDES DE PLANS DE GESTION SANGLIER POUR 2017/2018



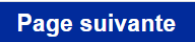
Vous pouvez saisir directement vos demandes annuelles de plan de gestion Sanglier
dans votre espace Adhérents sur notre site internet www.chasseurs64.com



Comment aller dans votre espace Adhérents ?



- Cliquer à gauche sur **Espace Adhérents**

- Saisir **votre identifiant**
- Saisir votre mot de passe pré attribué (le redemander à la FDC si problème)
- Cliquer sur **Connexion**
- Cliquer sur **Saisie** 
- Cliquer sur **Demande initiale de plan de gestion Sanglier** 
- S'affichent les coordonnées de votre territoire
- Cliquer sur **page suivante** 
- Saisir dans **la colonne demande de plan de gestion Sanglier 2017/2018** votre demande

OU

A défaut de saisie dans votre espace Adhérents sur notre site internet chasseurs64.com, **vous pouvez télécharger, imprimer, compléter le formulaire de demande de plan de gestion Sanglier et le retourner par courrier ou email à la FDC64.**

Comment procéder pour télécharger et imprimer les formulaires ?

- ↗ Aller sur notre site internet **Chasseurs64.com** 
- ↗ Cliquer sur **Documentation** 
- ↗ Cliquer sur **Sanglier** 
- ↗ Cliquer sur **Demande de plan de gestion Sanglier** 
- ↗ Imprimer le formulaire
- ↗ Compléter le et Renvoyer le par courrier ou email à la FDC.

**** En cas de difficulté pour imprimer ce formulaire, veuillez contacter Mme Fréchou au service technique de la FDC au 05 59 84 92 55**

L'ASSURANCE GROUPE DES SOCIETES ET ACCA 2017/2018

Nous avons renouvelé auprès de la compagnie **Allianz** la garantie Responsabilité civile pour l'ensemble des sociétés de chasse aux mêmes conditions que la saison écoulée.

Vous êtes donc bien tous assurés en Responsabilité civile !

Vous pouvez par ailleurs assurer directement vos bénévoles en dommages corporels ou vos locaux

↗ **Auprès d'Allianz, contactez : Christine Guilhot au 05 59 82 38 70**

LES FORMATIONS A VENIR

- **FORMATION CHASSE A L'ARC**
Une seconde session se déroulera **le mercredi 31 mai** à la Saligue aux oiseaux à Biron

S'inscrire auprès de la FDC

- **FORMATION CHASSE ACCOMPAGNEE**
Cette session se déroulera cette année **le vendredi 7 juillet** à la Saligue aux oiseaux à **Biron**
S'inscrire également auprès de la FDC

- **FORMATION FUTURS GARDES PARTICULIERS**
La prochaine formation se déroulera sur 2 jours **les samedis 9 et 16 septembre** à Biron à l'Auberge Escudé.

S'inscrire à l'aide du bulletin joint

- **FORMATION ENTRAINEMENT AU TIR**
2 Dates sont encore disponibles : les Mercredis 21 juin et 26 juillet à Mont
- Soit pour une demi- journée : prévoir 15 participants
 - Soit pour une journée : prévoir une vingtaine de participants

S'inscrire auprès de la FDC

COLLECTE ET RECYCLAGE DES CARTOUCHES L'OPERATION SE POURSUIT

Penser à apporter vos cartouches durant la saison !

↪ à **Pau**

↪ à **Biron**

↪ au **local des piégeurs à Saint Gladie** lors des permanences mensuelles.

↪ **Ou** n'hésitez pas à les remettre à vos techniciens lors de réunions.



Dans la prochaine circulaire à venir : Tout savoir sur l'ouverture anticipée

Nous vous prions d'agréer, *Madame, Monsieur le Président(e)*, l'expression de nos sentiments distingués.



Le Président,

Philippe Etcheveste.